

« Cette polyphonie n'est pas externe mais interne »

Une étude de la polyphonie externe et interne

Merete Birkelund



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aes/439>

DOI : 10.4000/aes.439

ISSN : 2258-093X

Éditeur

Laboratoire LISAA

Référence électronique

Merete Birkelund, « « Cette polyphonie n'est pas externe mais interne » », *Arts et Savoirs* [En ligne], 2 | 2012, mis en ligne le 15 juillet 2012, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/aes/439> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aes.439>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

Centre de recherche LISAA (Littératures SAvoirs et Arts)

« Cette polyphonie n'est pas externe mais interne »

Une étude de la polyphonie externe et interne

Merete Birkelund

Introduction

- 1 Dans cet article, je me propose d'étudier la *polyphonie externe* et la *polyphonie interne* dans les énoncés dits adversatifs qui représentent une structure dans laquelle on trouve la présence de ces deux types de polyphonie. La définition dont je vais me servir pour décrire les deux types de polyphonie est celle présentée par Nølke dans son œuvre *Linguistique modulaire : de la forme au sens* de 1994 et élaborée dans sa théorie la *ScaPoLine*¹. Nølke en fait une distinction nette de ces deux types de polyphonie et, c'est cette distinction qui sera le point de départ de l'analyse de cet article. Il existe beaucoup d'études qui traitent de la polyphonie, mais la plus grande partie de ces études est avant tout consacrée aux analyses de la polyphonie dite *externe* alors que la polyphonie *interne* n'a pas évoqué autant d'intérêt. Dans les structures adversatives, il s'avère cependant que la polyphonie interne est aussi importante que la polyphonie externe.
- 2 Ce qui caractérise une structure adversative est la présence obligatoire de la négation *ne ... pas* et du connecteur *mais*, voir l'exemple (1) qui représente un exemple type d'une telle structure :
 - (1) Cette polyphonie **n'est pas** externe **mais** interne.
- 3 Ces deux éléments linguistiques sont particulièrement aptes à une analyse polyphonique et c'est une description polyphonique de ces deux éléments qui va être le pivot de cette étude.

La scission du locuteur

- 4 Comme Nølke le dit², nous avons tous une idée intuitive de ce que chaque discours est polyphonique et qu'il semble en cacher un autre. Un discours est toujours produit dans un certain contexte qui fait appel à d'autres discours déjà produits ou susceptibles d'être produits dans l'avenir. Le locuteur fait parler plusieurs voix dans son texte dès qu'il présente un point de vue dont il n'est pas strictement responsable. Il fait référence à d'autres points de vue, à d'autres textes sur lesquels il laisse reposer son point de vue. Il est donc question d'une « *scission du locuteur* » d'où s'ensuit que « *tout énoncé est fondamentalement polyphonique* » (1994 : 154).
- 5 La scission du locuteur permet de distinguer deux types de polyphonie : Il est question de *polyphonie interne* si « *l'énoncé véhicule un point de vue, pdv_p , qui est associé à L^3 sans être associé au locuteur l_0* »⁴. Il est par contre question de *polyphonie externe* dans le cas où « *l'énoncé véhicule un point de vue, pdv_p , qui est associé à quelqu'un de différent des êtres de discours indivisibles L et l_0* »⁵. De cette constatation s'ensuit que beaucoup d'énoncés véhiculent plusieurs points de vue, ce qui reste l'idée fondamentale d'une approche polyphonique comme celle de la *ScaPoLine*.

La négation et le connecteur *mais*

- 6 Comme la négation est un marqueur fort de polyphonie externe et que le connecteur *mais* est également susceptible d'une lecture polyphonique, la combinaison de ses deux éléments dans un même énoncé, crée un type de polyphonie assez complexe. C'est justement cette complexité qui sera centrale pour la présente étude.

La négation et la polyphonie

- 7 Que le locuteur se soit servi de la négation, c'est que quelqu'un pense ou aurait pu penser le contraire du point de vue du locuteur, cf. l'exemple canonique de Ducrot :
- (3) Ce mur n'est pas blanc.
- 8 L'énoncé de l'exemple (2) qui abrite une négation, véhicule deux points de vue incompatibles. Le point de vue explicite est forcément celui du locuteur de l'énoncé, l_0 , vu que, en règle générale, il ne nie pas, dans un même énoncé, son propre point de vue. La présence de la négation donne ainsi une instruction selon laquelle l'énoncé abrite deux points de vue : l_0 assume la responsabilité du point de vue explicite, pdv_2 , mais il est non responsable du point de vue sous-jacent, pdv_1 , qu'il réfute. Il reste cependant impossible de déduire du seul énoncé *qui* est tenu responsable du premier point de vue, pdv_1 .

Mais et la polyphonie

- 9 Dans l'énoncé où se trouve le connecteur *mais*, le segment introduit par *mais* est de la responsabilité de l_0 alors qu'il n'est pas responsable du segment se trouvant à gauche du connecteur *mais*. Il n'est pas possible de déduire à *qui* il faut attribuer la responsabilité de cet autre segment.

La sémantique de *mais*

- 10 Avant d'entamer un examen de la structure adversative, un petit récapitulatif de l'étude sur *mais* proposée par Anscombe & Ducrot⁶ (1977) peut être utile. La description sémantique distributionnelle que ces deux auteurs en proposent prévoit deux *mais* en français qui, malgré la morphologie identique, cache deux entités. Anscombe et Ducrot constatent dans leur article que la conjonction qui correspond à *mais* en français s'exprime en espagnol par deux morphèmes différents, *pero* et *sino*, ce qui est également le cas en allemand qui a les deux morphèmes *aber* et *sondern*⁷. Les connecteurs *pero* et *aber* fonctionnent comme des connecteurs argumentatifs ayant un sens concessif et reliant deux énoncés qui s'orientent vers des conclusions contraires alors que *sino* et *sondern* servent à relier deux segments discursifs dont le dernier rectifie le premier ; ces deux morphèmes ont un sens adversatif. Les deux sémantiques se trouvent dans la seule forme morphologique de *mais* en français. C'est le contexte et certaines contraintes syntaxiques qui déterminent la sémantique de l'énoncé dans lequel se trouve *mais*.

Les structures concessive et adversative

La structure concessive avec *mais*

- 11 Comme le connecteur *mais* a un caractère bidirectionnel, il impose toujours une anti-orientation argumentative entre ses deux arguments. La structure concessive type a deux arguments *p* et *q* reliés par *mais* :
- (1) *p* Mais *q*
 (3') Pierre est beau mais il est pauvre.
- 12 *p* renferme 'la beauté de Pierre' alors que *q* renferme 'la pauvreté de Pierre'. Comme *p* (la beauté) déclenche, cognitivement, tout un réseau d'idées et de pensées (p.ex. la richesse), cet argument mène à la conclusion *r* qui n'est pas toujours marquée linguistiquement dans le discours, mais qu'il faut chercher ou inventer. L'argument *q*, par contre, mène à une conclusion contraire, *non-r*. Il fait déclencher tout un réseau d'idées qui, à cause de la présence de *mais*, entre en opposition avec *p*. L'opposition entre *p* et *q* est donc causée par la présence de *mais*.
- 13 Pour la fonction sémantico-logique de la structure concessive de l'exemple (3), je renvoie à la formalisation de Nølle (2011), représentée dans (3'') ci-dessous :
- (3'') pdv1 : [X] (VRAI (*p*))
 pdv2 : [ON] (GEN (si *p* alors *r*))
 pdv3 : [I0] (VRAI (*q*))
 pdv4 : [I0] (GEN (si *q* alors non-*r*))
- 14 Selon l'être discursif X, qui n'est pas forcément repérable dans le contexte, il est vrai que *Pierre est beau*. L'argument *p* mène à une conclusion *r* que l'interprète a trouvée ou inventée disant par exemple qu'il vaut la peine de fréquenter Pierre pour sortir avec lui. Le locuteur de l'énoncé, *l*₀, accorde pdv₁. L'opinion générale, ON, qui constitue le pdv₂, nous dit que, normalement, si une personne est belle, il est généralement admis, GEN, que cette personne est également 'fréquentable'. Comme le locuteur textuel fait partie de ON, il s'ensuit que *l*₀ est d'accord avec le pdv de ON. *Mais* indique que le second argument *q* porte une visée argumentative contraire au premier argument *p*. Le locuteur de l'énoncé,

l_0 , accorde, par pdv_3 , que *Pierre est (aussi) pauvre* tout en annonçant la conclusion, pdv_4 , selon laquelle il est généralement admis, GEN, que si une personne est pauvre, *il ne vaut pas la peine de la fréquenter*. La force argumentative supérieure est accordée au dernier argument. Les deux arguments opposés restent néanmoins valables simultanément bien que l'argument q soit argumentativement le plus 'fort' et qu'il suggère la conclusion *non-r*. Aussi bien q que p sont applicables à *Pierre* car q est aussi vrai que p , ce qui permet que les arguments p et q peuvent changer de place dans la phrase, à savoir :

(3''') Pierre est pauvre, mais il est beau.⁸

- 15 Pour résumer, le segment se trouvant à gauche du *mais* concessif oriente l'argumentation vers une conclusion r alors que le segment à droite s'oriente vers une conclusion opposée qui, au point de vue argumentatif, reste plus forte que la première conclusion tirée. La construction concessive comporte deux énoncés dont l'opposition ne s'exclut pas mutuellement. Il s'agit d'une opposition indirecte prononcée par l'intermédiaire de la conclusion r .

La structure adversative avec *mais* et la négation *ne... pas*

- 16 Pour qu'une structure abritant le connecteur *mais* ait une valeur adversative, il existe certaines contraintes. Parmi ces contraintes, la présence d'une négation syntaxique en la plus importante. La présence de la négation est une condition nécessaire, mais pourtant pas suffisante vu que *mais* précédé par une négation est également susceptible de permettre une lecture concessive comme il ressort de l'exemple (5) :

(4) Pierre n'est pas beau mais (il est) riche.

- 17 Les arguments p (*Pierre n'est pas beau*) et q (*il est riche*) donnent accès à une conclusion argumentative, où p mène à la conclusion r disant que *Pierre n'est pas 'fréquentable'* alors que q mène à la conclusion contraire *non-r* disant qu'*il faut quand même le fréquenter parce qu'il est riche*.
- 18 La structure concessive possède ainsi quelques caractéristiques similaires à celles qui sont propres à une structure adversative. Comme on l'a dit ci-dessus, la présence d'une négation syntaxique dans la portée gauche de *mais* reste obligatoire dans la structure adversative. Ce qui distingue les deux structures, reste l'impossibilité de permutation des deux arguments dans la structure adversative alors que la structure concessive accepte une permutation des arguments comme on l'a vu dans (3''').
- 19 Dans la structure adversative, le connecteur *mais* et la négation interagissent. Ce qui caractérise cette structure est l'omission du verbe fini dans la portée droite du connecteur *mais*. De plus, on peut constater une flexibilité limitée quant au choix d'éléments syntaxiques susceptibles d'occuper la place d'argument vu que les segments remplissant les portées du connecteur *mais* doivent appartenir au même paradigme syntaxique et sémantique, par exemple des substantifs, des infinitifs, des adjectifs, des adverbes, comme il ressort des exemples (5) à (15) ci-dessous :

(5) L'intérêt n'est pas la conservation mais la transmission.

(<http://www.liberation.fr/> 16.09.2011)

(6) Le G1000 n'est pas une fin mais un début.

(<http://www.lesoir.be/> 11.11.2011)

(7) DSK n'est pas coupable mais victime.

(<http://www.lepoint.fr/> 24.08.2011)

(8) Le pays n'est pas à reconstruire, mais à construire.

(<http://www.alternatives.ca/> 25.06.05)

(9) La plus grande gloire n'est pas de ne jamais tomber, mais de se relever à chaque fois.

(Confucius)

(10) Traduire n'est pas trahir, mais négocier.

(<http://www.fabula.org/revue%2002.08.08>)

(11) Ce fait divers n'est pas récent mais très fréquent.

(<http://www.centerblog.net/> 20.11.2011)

(12) La crise n'est pas financière mais sociale.

(<http://www.agoravox.fr/> 20.11.2011)

(13) DSK ne m'intéresse pas en tant que personne mais en tant que personne publique.

(<http://www.lepoint.fr/> 30.08.2011)

(14) Nous ne vivons pas sur une planète ronde, mais sur un patatoïde bosselé, qui laisse bouche bée tous ceux qui se retrouvent nez à nez avec son image.

(Le média citoyen, AgoraVax.fr 02.08.08)

(15) Non ce n'est pas demain mais ce soir que j'arrête.

(<http://www.atoute.org/> 26.09.2011)

(16) La structure de la construction adversative se représente comme dans (16) : neg
A MAIS B

- 20 Il ressort des exemples (5)-(15) que la portée gauche de *mais* abrite une négation syntaxique alors que la portée droite ne contiennent ni de verbe fini ni de sujet ; la portée droite se caractérise ainsi par l'absence de structure propositionnelle alors que la portée gauche représente la structure propositionnelle totale de l'énoncé. Les deux arguments A et B appartiennent donc à un seul énoncé.
- 21 Si un sujet et un verbe fini sont insérés dans la portée droite de *mais*, comme dans l'exemple (17), qui est une légère modification de l'exemple (1) :
- (17) Cette polyphonie n'est pas externe mais elle est interne.
on n'a plus affaire à une construction adversative parce que les deux arguments représentent deux propositions indépendantes et distinctes.
- 22 Comme les arguments de la structure adversative appartiennent au même énoncé et qu'ils font partie d'une seule structure, le locuteur n'accomplit en conséquence qu'un seul acte de langage, ce qui signifie, en conséquence, que le connecteur *mais* n'a de fonction qu'à l'intérieur d'une même proposition.
- 23 Les questions qu'il faut se poser dans ce contexte, est de savoir 1) de quel type de polyphonie est-il question dans les structures adversatives ? 2) Est-il question du même type de polyphonie que celle qu'on trouve dans les structures concessives ? Et 3) qui est responsable des points de vue représentés dans l'énoncé ?

La polyphonie et l'énonciation

Les types de polyphonie

- 24 Le principe fondamental de la *ScaPoLine* est que tout énoncé véhicule « au moins un *pdv* dont l_0 prend la responsabilité » (Nølke et al 2004 : 51). On parle de *monophonie* quand la phrase ne contient qu'un seul point de vue qui est attribué, par défaut, au locuteur. – Si la phrase véhicule plusieurs points de vue, elle est *polyphonique*. Parmi les phrases polyphoniques, on distingue deux types de structures polyphoniques, à savoir la *polyphonie externe* et la *polyphonie interne*. Cette distinction dépend de la présence ou de la

non-présence d'un autre être discursif que les images du locuteur (cf Nølke *et al* 2004 : 52-53). Comme le locuteur reste toujours responsable de son énonciation, on a affaire avec la polyphonie externe dès qu'il présente des points de vue qui ne sont pas strictement les siens alors que la polyphonie interne existe si le locuteur ne présente pas d'autres points de vue que les siens (voir aussi 2).

- 25 La négation présente dans la structure adversative donne une instruction disant qu'il faut chercher deux points de vue. Le locuteur de l'énoncé, l_0 , est responsable du pdv_2 et non responsable du pdv_1 qui est un point de vue qu'il réfute. Le locuteur s'oppose ainsi à un point de vue positif implicite. Regardons d'abord la négation syntaxique du premier argument p de notre exemple type (1), ici repris dans l'exemple (18) pour la facilité de lecture :

(18) Cette polyphonie n'est pas externe.

- 26 La négation de l'exemple (18) véhicule deux points de vue différents, un point de vue positif dont l'origine est attribuée à un autre locuteur que l_0 . Celui-ci peut être réel ou virtuel. Il est dissocié du locuteur de l'énoncé, l_0 , qui s'imagine que ce point de vue implicite aurait pu être énoncé par quelqu'un à qui il l'associe. La négation syntaxique du premier argument p est une négation polémique qui, selon la *ScaPoLine*, implique deux points de vue censés être contraires : le pdv_1 est préalable au point de vue négatif explicite, pdv_2 , et fonctionne comme un antécédent 'virtuel' par rapport au pdv_2 qui est celui du locuteur de l'énoncé. Il en assume la responsabilité tout en réfutant - par son emploi de la négation - le pdv_1 préalable. Selon la *ScaPoLine*, la structure de l'argument p de cet exemple peut s'illustrer comme dans (18') :

(18') Cette polyphonie n'est pas externe
 pdv_1 : [X] (VRAI (p))
 pdv_2 : [l_0] (FAUX (pdv1))

- 27 Le pdv_1 , *Cette polyphonie n'est pas externe*, est présenté comme le point de vue de quelqu'un d'autre que le locuteur de l'énoncé qui, lui, est la source du pdv_2 . On a ici un exemple type de la *polyphonie externe*.
- 28 Le locuteur ne se contente cependant pas de la réfutation du pdv_2 , il y rajoute une rectification par l'argument q : *mais interne* qui constitue un troisième point de vue, pdv_3 . Il est évident que le pdv_1 joue un rôle très important dans la construction adversative vu qu'il est mis en valeur cognitivement et que c'est ce point de vue qui introduit la polémique inhérente de l'énoncé, voire la polyphonie de la construction.

Polyphonie externe et interne dans la structure adversative

- 29 Pour expliciter la complexité de la structure adversative, on a besoin de statuer une prémisses préalable contenant le présupposé disant que *Cette polyphonie à une certaine caractéristique*. Il s'agit d'un topos antéposé et extra-linguistique. Ce topos extralinguistique constitue le préalable aussi bien de pdv_1 que de pdv_2 (voir la formalisation dans (18')). Pour argumenter en faveur de la nécessité d'émettre un énoncé de la forme *neg A MAIS B*, il faut que le locuteur de l'énoncé en ait senti un certain besoin dans la situation contextuelle. On peut donc représenter la structure adversative comme dans (18'') :

(18'') Structure :
 neg A MAIS B
 Cette polyphonie n'est pas externe mais interne

pdv1 : [ON] (Cette polyphonie a une certaine qualité)
 pdv2 : [X] (Cette polyphonie = A) (VRAI ('Cette polyphonie est A = externe'))
 pdv3 : [l0] (FAUX (pdv2))
 pdv4 : [l0] (Cette polyphonie = B) (VRAI ('Cette polyphonie est B = interne'))

- 30 Le donné extralinguistique, pdv₁, est préalable au pdv₂. Le locuteur de l'énoncé, l₀, réfute pdv₂ qui est de la responsabilité d'un locuteur différent, réel ou virtuel, du l₀. Par contre, il assume la responsabilité de pdv₃. Il est également responsable du pdv₄ qui est élaboré de pdv₃.
- 31 La construction adversative représente une disjonction exclusive puisque seul un des deux arguments (A) est vrai. Comme dans la construction concessive, c'est également ici l'argument à droite de *mais* à savoir pdv₄ qui l'emporte sur l'argument antéposé, pdv₂.
- 32 Or le locuteur aurait pu se contenter d'émettre l'énoncé (pdv₄) *Cette polyphonie est interne*, qui aurait pu être un énoncé satisfaisant le topos extralinguistique présupposé *Cette polyphonie à une certaine qualité*. La raison pour laquelle le locuteur ne se contente pas d'énoncer pdv₄ est qu'il suit les lois de discours selon lesquelles tout échange de parole est régi par les principes de coopération (cf. Grice). Le locuteur considère donc que l'énoncé négatif est pertinent dans la situation contextuelle en question. Dans cet échange de parole, il lui est donc nécessaire et pertinent de réfuter par pdv₃ le point de vue erroné, pdv₂ tout en le rectifiant par pdv₄. Ce pdv₄ est pourvu d'une force argumentative prédominante par rapport au pdv₂.
- 33 À la différence de la construction concessive, le locuteur de l'énoncé, l₀ de la construction adversative assume donc la responsabilité de deux points de vue, dont le premier, pdv₃, contenant la négation polémique, fait preuve de la plurivocité de l'énoncé alors que, dans le second point de vue, pdv₄, l₀ entre en 'dialogue' avec lui-même tout en rectifiant son premier point de vue, pdv₃. La construction adversative fait preuve aussi bien d'une polyphonie externe visant un interlocuteur non-déterminé avec lequel le locuteur de l'énoncé entre en dialogue que d'une polyphonie interne où le locuteur entre dans une espèce de dialogue avec lui-même. Comme c'est toujours l'argument à droite de *mais* qui reste la plus forte, on peut dire que dans la construction adversative, c'est la polyphonie interne qui reste la plus forte. La polyphonie exprimée est articulée dans un seul acte de langage par un seul locuteur. Le point de vue du locuteur est construit d'une manière hiérarchique étant donné que le locuteur est celui qui commente les différents points de vue de l'énoncé, ce que dit également Nølke en affirmant que « [...] seul un locuteur individuel peut être tenu responsable d'un pdv hiérarchique, ce qui n'étonne guère étant donné qu'un pdv hiérarchique véhicule un commentaire sur un autre pdv. [...] tout pdv hiérarchique est associé à l₀. »⁹.

En guise de conclusion

- 34 Comme on l'a vu, il peut être difficile d'identifier la nature concessive ou adversative d'une phrase qui comporte le connecteur *mais* et une négation syntaxique. Le lien prototypique véhiculé par *mais* représente un contraste qui se retrouve aussi bien dans les constructions adversatives que dans les constructions concessives. – Le *mais* adversatif enchaîne toujours des éléments linguistiques appartenant au même paradigme syntaxique et sémantique. La relation adversative est établie par *mais* entre un argument négatif réfutatif et un argument positif rectificatif à l'intérieur d'une seule proposition.

L'analyse de la construction adversative que j'ai proposée montre que la structure ne véhicule qu'un seul acte de langage et qu'il n'y a qu'un seul locuteur qui commence par réfuter un point de vue exprimé par un autre locuteur, réel ou virtuel, pour ensuite entrer en dialogue avec lui-même tout en rectifiant son premier point de vue réfutatif. Il me semble que la structure adversative renferme des points de vue hiérarchiques dans la mesure où les points de vue représentés en véhiculent un autre. Cette polémique se manifeste par la présence de la négation *ne ... pas*, le marqueur de la polyphonie par excellence et, par la présence du connecteur *mais*, qui lui aussi est un marqueur de polyphonie. Que ces deux marqueurs de polyphonie soient présents dans un même énoncé seraient une indication de la présence de la polyphonie externe *ET* de la polyphonie interne dans les structures adversatives.

BIBLIOGRAPHIE

ANSCOMBRE, Jean-Claude, "Linguistic Polyphony, Notions and Problems (and some Solutions)" in Therkelsen, Rita, Andersen, Nina Møller, Nølke, Henning (dir.), *Sproglig polyfoni. Tekster om Bachtin og ScaPoLine*, Århus, Aarhus Universitetsforlag, 2007, p. 95-108.

ANSCOMBRE, Jean-Claude & Oswald Ducrot, *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles, Pierre Mardaga, 1983.

BRES, Jacques, Pierre Haillet, Sylvie Mellet, Henning Nølke, Laurence Rosier (dir.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. Bruxelles, Duculot, 2005.

BRUXELLES, Sylvie et al., « *mais* occupe-toi d'Amélie », in Ducrot, Oswald et al., *Les mots du discours*. Paris, Minuit, 1980, p. 93-130.

DUCROT, Oswald, *Dire et ne pas dire*. Paris, Hermann, 1972.

DUCROT, Oswald, « La notion de sujet parlant » in *Recherches sur la philosophie et le langage*, 1982, p. 65-93.

DUCROT, Oswald, *Le dire et le dit*. Paris, Minuit, 1984.

DUCROT, Oswald & ANSCOMBRE, Jean-Claude, « Deux *mais* en français ? » in *Lingua* 43, 1977, p. 23-40.

DUCROT, Oswald et al., *Les mots du discours*. Paris, Minuit, 1980.

GRICE, Herbert Paul, "Logic and Conversation", in Cole, Peter. & Morgan, Jerry .L. (dir.), *Syntax and Semantics*, vol. 3, *Speech Acts*, New York, Academic Press, 1975, p. 41-58.

LAKOFF, R., "If's, and's, and but's about conjunctions" in Fillmore, Charles J. & Langendoen, D. Terence, *Studies in Linguistic Semantics*, New York, Holt Rinehart & Winston Edition, 1971, p. 114-149.

NØLKE, Henning, *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris, Éditions Kimé, 1993.

NØLKE, Henning, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Paris/Louvain, Éditions Peeters, 1994.

NØLKE, Henning, *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris, Éditions Kimé, 2001.

NØLKE, Henning, "På vej mod en sproglig polyfoniteori : problemer, fordele og perspektiver" in Nølke, Henning, Therkelsen, Rita, *Sproglig polyfoni*, Arbejdsrapporter, 3. Roskilde, Roskilde Universitetscenter, 2005, p. 139-166.

NØLKE, Henning, "Hvad konnekterer konnektorerne ?" in Vikner, Sten, Volkmar, Engere (dir.), *Kasus, sætningsled og semantiske roller*. Tidsskrift for Sprogforskning. Nr. 1-2. Århus, Statsbiblioteket, 2006, p. 155-185.

NØLKE, Henning, "French Enonciation Linguistics. Some remarks on argumentation, Polyphony and Connectors", in *Acta Linguistica Hafniensia*, vol. 39. Copenhagen, C. A. Reitzel, 2007, p. 101-123.

NØLKE, Henning, *La polyphonie et la Scapoline 2011 : l'héritage benvenistien, nouvelles perspectives, avancées théoriques et épistémologiques*. Conférence plénière, le 24 novembre 2011 pour le colloque international de linguistique : *Les théories de l'énonciation : Benveniste après un demi-siècle à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée* en 2011.

NØLKE, Henning, Kjersti FLØTTUM, Coco NORÉN, *ScaPoLine, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris, Kimé, 2004.

RIEGEL, Martin, J.-C. Pellat & R.Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 1994-1999.

STEN, Holger, *Nægtelserne i fransk*. København, 1938.

THERKELSEN, Rita, Nina Møller ANDERSEN, Henning NØLKE (dir.), *Sproglig polyfoni. Tekster om Bachtin & ScaPoLine*. Århus, Aarhus Universitetsforlag, 2007.

TOGBY, Knud, *Grammaire française*. vol. 4, Copenhague, Akademisk Forlag, 1984.

NOTES

1. Cf. Henning Nølke et al, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris, 2004, Kimé.
2. Cf. Henning Nølke, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Paris/Louvain, Éditions Peeters, 1994.
3. L : le locuteur-en-tant-qu'individu (cf. Ducrot 1982 : p. 89).
4. l_0 : le locuteur de l'énoncé. Voir Nølke, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Paris/Louvain, Éditions Peeters, 1994.
5. Ibid., p. 154.
6. Ducrot, Oswald & Anscombre, Jean-Claude, « Deux mais en français ? » in *Lingua* 43, 1977, p. 23-40.
7. Il y a d'autres langues dans lesquelles on trouve plusieurs morphèmes 'mais', p.ex. l'italien qui en a *però*, *ma*, *anziche* et (*ma*) *bensi* et le suédois qui, comme l'espagnol et l'allemand, en a deux morphèmes : *utan* (équivalent à *sondern* et *sino*) et *men* (équivalent à *aber* et *pero*).
8. Que p et q soient deux phrases complètes n'est pas une condition indispensable. Le sujet et le verbe de q peuvent être effacés comme dans l'exemple de classique de Lakoff (1971) : « He's republican but honest. » (il est républicain, mais honnête).
9. Nølke, Henning, Kjersti Fløttum, Coco Norén, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris, Kimé, 2004, p. 54.

INDEX

Mots-clés : polyphonie, locuteur, énonciation, négation

AUTEUR

MERETE BIRKELUND

Département de Français, Institut d'Esthétique et de Communication, université d'Aarhus